

BELMONT INFO

Les fables d'Aubin Salagnon Voltaire et le petit Prince vert

Il se réveilla un beau matin, se découvrant un vert épiderme.

Vert comme la forêt fraîchement ressuscitée.

Littéralement illuminé par cette clarté nouvelle, notre quidam sentit son esprit envahi de belles résolutions.

Désormais, il allait troquer sa voiture thermique contre une toute-électrique.

Et lorsque le soleil brillerait, il laisserait sa voiture au bon soin de Phébus, pour confier le trajet dodo-boulot à ses guiboles.

Plus d'envolée vers de lointaines contrées.

Fi des produits exotiques croupissant dans un tiroir réfrigéré.

Les bonnes papillotes au four cuites dans une feuille de bananier plutôt que d'alu!

Arrivé, le front légèrement brillant, devant ses collègues interrogateurs, débordant d'enthousiasme, il livra en vrac et sans trac ses nouvelles intentions.

«Parbleu mon Ami, connais-tu le bilan carbone de ta batterie?»

Et ce véganisme qui t'oblige à t'habiller de synthétique issu du pétrole!

Et toutes ces fibres qui vont étouffer la faune des mers?

En plus, vas-tu planter des bananiers exotiques sous nos latitudes?

En quelques minutes, le petit Prince vert vit pâlir sa belle détermination plongée dans un abîme de perplexité.

Il convoqua alors près de lui, Saint-Exupéry et Voltaire qui tous deux, il y a bien longtemps, ont montré les limites du bien-faire, de l'Eldorado et des richesses matérielles.

Les deux auteurs offrent-ils une perspective encourageante à notre planète qui se morfond?

Chez Micromégas, le Sirien apporte un livre dévoilant «le bout des choses»

Mais l'ouvrage s'avère blanc et vierge, autrement dit:

Nul ne possède le savoir absolu, reste la force de l'intuition.

Car telle la rose du Petit Prince, la nature est là pour apprivoiser les hommes et non le contraire.

Aubin Salagnon

Prochaine date de parution
13 juillet 2023

L'Echo-déchets Si vous aimez votre village, aimez-le au sens «propre»!

Nos éco-points font régulièrement l'objet de remarques et de discussions «animées», tant au sein de notre population, que sur les réseaux sociaux, ainsi que lors des séances du Conseil communal.

En effet, les incivilités en matière de tris des déchets, de dépose de ceux-ci hors des bennes prévues à cet usage, ainsi que du non-respect des horaires d'ouverture de nos éco-points, sont devenues récurrentes et ce, malgré les nombreux tout-ménage et messages d'information qui ont été communiqués par la Municipalité et le personnel des services extérieurs.

Le ramassage des déchets encombrants, plus particulièrement, est devenu pour certain.e.s une déchetterie «fourre-tout», où l'on se débarrasse de ce que l'on ne veut plus, sans se soucier de ce qui est admis ou non dans la liste figurant dans l'aide-mémoire que l'on trouve sur notre site internet, et envoyé à chaque foyer en juillet 2021.

Nous ne pouvons que déplorer ces comportements et devons malheureusement prendre des mesures qui visent à renforcer les contrôles, voire à terme, d'envisager la mise sous surveillance des différents sites concernés. La direction des travaux et des services industriels, avec l'ensemble du collège municipal et en collaboration avec notre police intercommunale, mène actuel-



Le tri des déchets c'est important. Mal triés, cela occasionne des coûts supplémentaires

lement une réflexion quant aux mesures à envisager sur le long terme pour nos éco-points.

Ci-après, nous profitons de cette tribune pour vous exposer la situation de ce qui se passe lors du ramassage des déchets encombrants, avec à nouveau, un rappel des bonnes pratiques!

Déchets encombrants

La Municipalité tient à rappeler aux habitants que seuls les déchets ménagers de plus de 60x60 cm sont considérés comme encombrants. Tous les déchets plus petits doivent être mis dans des sacs taxés blancs. Nous rappelons, également, que la brochure «Aide-mémoire pour le tri des déchets» se trouve sur notre site internet, www.belmont.ch sous l'onglet règlement ou tapez «aide-mémoire» dans la barre de recherche.

N°21-2023

N'entrent pas dans la catégorie des encombrants

Tout objet inférieur à 60x60 cm, les appareils électroménagers et électroniques, le papier et le carton, les pneus et les batteries, les peintures, les matériaux de construction, rénovation ou transformation, les pieds de parasols en béton, et autres casques de motos ou chaussures de ski. Ils doivent être évacués par leur propre filière.

Alors... soyez solidaires, avec un esprit citoyen et respectueux de l'environnement et des personnes en charge de nos éco-points!

Pour la Direction des Travaux et Services industriels:
Philippe Michelet, Municipal

Protection de l'enfance La Fondation Saint-Martin ouvre «La Maison de Belmont»



Constituée en 2006, La Fondation St-Martin (FSM) est active dans la protection de l'enfance. Selon ses statuts, «La fondation a pour but d'accueillir et accompagner des enfants en difficulté de vie sur la base d'un projet pédagogique qui favorise la construction, le maintien et l'élaboration du lien social.»

La FSM est une organisation d'utilité publique principalement financée par la Direction générale de l'Enfance et de la Jeunesse (DGEJ) du canton de Vaud, anciennement le SPJ.

Ses activités se déploient sur le Centre et l'Est du canton. Les activités résidentielles se situent sur les communes de

Blonay, de Montreux, et depuis juin 2023 à Belmont!

Ces différentes maisons, accueillent des enfants en danger dans leur développement, du fait de la maltraitance qu'ils subissent dans leur milieu de vie. Ces enfants ne présentent pas de troubles psychiatriques ou des maladies demandant des moyens médicaux. Ils sont scolarisés en milieu ordinaire ou parfois, si nécessaire, dans des écoles spécialisées de la région.

Enfin, la FSM St-Martin est aussi active dans la recherche et le soutien des familles d'accueil.

Début 2023, la FSM a acquis une grande maison à Belmont, qui pourra accueillir au maximum 9 enfants de 3 à 13 ans, principalement issus de fratries.

Pour ces jeunes, il s'agit de pouvoir vivre leur vie d'enfants, dans un lieu serein



qui leur apportera un équilibre et un lieu de vie similaire à celui d'une famille.

Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue et formulons tous nos meilleurs vœux aux futur.e.s habitant.e.s de la Maison de Belmont!

Toutes les activités de la Fondation sont présentées sur son site web www.fondationstmartin.ch

Pour la Direction de la Jeunesse et des Affaires sociales: Damien Cuche, Municipal

Agenda

13 juin	L'AveLyre	Concert d'été	Rieux
20 juin	L'AveLyre	Concert d'été	Eppesses
25 juin	Paroisse protestante de Belmont - Lutry	Culte au Vert	Bas-Monts Belmont
27 juin	L'AveLyre	Concert d'été	Belmont
30 juillet	L'AveLyre	Culte patriotique	Cully
1er août	L'AveLyre	Fête Nationale	Cully
1er août	L'AveLyre	Fête Nationale	Belmont
1er septembre	La Grappe	Spectacle adulte	Grande Salle Belmont
2 septembre	La Grappe	Spectacle adulte	Grande Salle Belmont
3 septembre	La Grappe	Spectacle adulte	Grande Salle Belmont
8 septembre	La Grappe	Spectacle adulte	Grande Salle Belmont
9 septembre	La Grappe	Spectacle adulte	Grande Salle Belmont